Collège Laval
VIVRE | INNOVER | EXCELLER

*Le Collège Laval figure parmi un des plus grands collèges privés d'enseignement secondaire du Québec. Ayant une histoire riche de 130 ans, c'est aujourd'hui plus d'une centaine d'éducateurs qui prennent la relève dans le but de poursuivre, auprès de quelque 2 000 élèves, l'œuvre amorcée par ses premiers fondateurs.*

*La mission éducative de l'établissement vise essentiellement à former des élèves responsables qui auront le goût de s'engager dans la société. Il propose un sens de l'existence en établissant un équilibre parfait entre la formation scolaire, l'apprentissage de soi et des autres ainsi que la découverte d'une passion.*

# TECHNICIEN OU TECHNICIENNE EN LOISIRS PARASCOLAIRES
# VOLET LINGUISTIQUE : LANGUE DES SIGNES

Poste temporaire : contrat de 10 semaines, 2 heures par semaine (du 2 octobre au 15 décembre 2017).

**SOMMAIRE DE LA FONCTION**
Sous l'autorité de la direction de la vie étudiante, la personne titulaire du poste assume la responsabilité de l'organisation et de l'animation de son activité.

**TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES**
**La personne titulaire du poste devra :**

- participer à la planification, à la conception, à la réalisation et à l'évaluation de l'activité et en assurer le bon fonctionnement;
- informer la direction de la vie étudiante des problèmes qui nuisent à la bonne marche des activités de son secteur et apporter des suggestions pour améliorer la situation;
- assurer la sécurité de son groupe.

**EXIGENCES**

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisir ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente ou toute expérience jugée satisfaisante;
- Maîtriser la langue des signes et être en mesure de l'enseigner;
- Avoir un minimum de 18 ans.

**CONDITIONS D'EMPLOI**

- Poste temporaire : contrat de 10 semaines à raison de 2 h par semaine;
- La personne doit être disponible soit le mardi, soit le mercredi ou soit le jeudi (à déterminer lors de l'embauche), de 15 h à 17 h;
- L'échelle salariale se situe entre 18,15 $ et 27,03 $ de l'heure selon les qualifications et l'expérience;
- Date d'entrée en fonction : la semaine du 2 octobre 2017;
- Le Collège Laval adhère à un programme d'accès à l'égalité en emploi.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir, par courrier ou par courriel avant le vendredi 25 août 2017, 12 h, leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre expliquant leurs motivations pour le poste à :

Monsieur Pierre Perron
Collège Laval – Technicien ou technicienne en loisirs
1275, avenue du Collège
Laval (Québec) H7C 1W8
Courriel : emploi@collegelaval.ca

Il est à noter que seules les personnes choisies seront appelées en entrevue.